

Intervention du 17 janvier 2020 Journée d'étude IRTESS/ RESEDA

Comment intégrer la fonction éducative dans les EHPAD ?

Vaste question à laquelle je tenterai de répondre, à partir de mon expérience de formatrice à l'IRTESS de Dijon.

Tout a commencé lors des séminaires....

En effet, dans le cadre de la formation des éducateurs spécialisés, j'ai souhaité prendre la responsabilité d'organiser, en deuxième année, un séminaire vieillissement, d'une durée de deux jours dont l'objectif principal était de présenter les politiques sociales de la vieillesse et d'apporter des connaissances sur le processus du vieillissement.

Lors du premier séminaire, j'ai entendu quelques étudiants tenir les propos suivants au moment où ils rentraient dans l'amphi : « deux jours de séminaires pour parler des vieux eh ben ! » Ou encore « je ne vois pas à quoi ça sert ce séminaire pour devenir éduc car je ne travaillerai jamais avec des personnes âgées ! »

J'aurais pu ignorer ces propos considérant qu'ils n'étaient pas représentatifs de ce que pensait le plus grand nombre d'étudiants. Mais bien au contraire, ces paroles d'étudiants représentaient, pour moi, un véritable défi que je souhaitais relever, peut-être aussi parce que j'ai exercé ce beau métier pendant 17 ans. A moi donc d'apporter la preuve que l'accompagnement de la personne vieillissante relevait bien aussi des compétences d'un éducateur spécialisé.

Dans un premier temps, il s'agissait donc pour moi, de déconstruire des représentations fondées, d'une part, sur une conception de l'exercice du métier d'éducateur spécialisé que je trouvais très réductrice et d'autre part de revaloriser l'image de la personne vieillissante, c'est-à-dire digne d'intérêt pour un travailleur social.

Je souhaitais rappeler aussi qu'un éducateur spécialisé pouvait concevoir, d'intervenir dans des secteurs autres que ceux de la protection de l'enfance, du handicap ou de l'exclusion et donc pourquoi pas en EHPAD ?

J'ai donc pris le parti, d'introduire les séminaires suivants, en citant les paroles des étudiants afin d'attirer l'attention sur le bienfondé, pour un éducateur spécialisé et plus largement un travailleur social, d'acquérir des connaissances sur le vieillissement afin d'être en mesure de mobiliser, si besoin, des compétences pour répondre de manière adaptée, au quotidien, aux besoins de la personne vieillissante.

En pratique....

Intégrer la fonction éducative en EHPAD a pris surtout sens lorsque des étudiants, certes peu nombreux, m'ont fait part de leur souhait d'accompagner des personnes âgées lors d'un de leurs stages.

J'ai pris acte de ces projets de formation en alternance et c'est dans le cadre de ma mission de responsable de la coordination de l'affectation en stage des éducateurs

spécialisés, que j'ai élargi l'offre de stage aux dispositifs d'accompagnement des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) au sein de foyers d'hébergement.

Puis, j'ai sollicité, en priorité, les Directeurs d'EHPAD de formation Educateur Spécialisé, Educateur Technique Spécialisé ou Assistant de Service Social qui intervenaient déjà dans le séminaire vieillissement.

J'ai déterminé avec eux les conditions d'accueil d'un stagiaire éducateur spécialisé. Pour tenter cette expérience, nous avons trouvé qu'un stage de découverte de 8 semaines, en première année de formation, était adapté.

Pour que cette affectation en stage se réalise dans de bonnes conditions, j'ai pris l'engagement d'être présente lors de la présentation du stagiaire à l'équipe de professionnels.

Dans ce contexte, j'ai pu constater que les équipes de professionnels en EHPAD étaient composées : majoritairement d'aides-soignantes, très souvent d'une animatrice, parfois d'aides médico- psychologiques et/ ou d'une monitrice éducatrice toujours sous la responsabilité hiérarchique d'une cadre de santé de formation infirmière.

Lors de ce temps de rencontre, je prenais le temps de croiser les objectifs du stage, et les compétences du référentiel métier de l'éducateur spécialisé avec les missions de l'EHPAD.

Je précisais que l'écoute, l'observation, la relation éducative, l'accompagnement social et éducatif spécialisé et la mise en œuvre du projet personnalisé étaient des compétences au cœur de l'exercice du métier de l'éducateur spécialisé bien complémentaires à celles du soin et de l'animation dans une approche globale de la personne.

Puis l'éducateur spécialisé stagiaire exposait ses motivations et ses attentes.

Je profite de cette intervention pour dresser un bilan :

La formation en alternance des éducateurs spécialisés a évolué dans la mesure où elle leur permet vraiment aujourd'hui de développer **des connaissances** et **des compétences** pour accompagner la personne vieillissante.

Du côté des connaissances :

Le séminaire vieillissement de deux jours passe progressivement à trois jours et s'adresse aussi aux étudiants assistants de service social.

Précisons qu'aujourd'hui deux promotions d'éducateurs spécialisés et d'assistants de service social en deuxième année de formation, participent à cette journée dans le cadre de cette troisième journée du séminaire vieillissement.

Ont été invités les moniteurs éducateurs en deuxième année de formation et quelques éducatrices spécialisées, en troisième année de formation car les contenus abordés représentent pour elles des ressources dans le cadre de la recherche action de leur mémoire.

Cette approche transversale m'a amenée, avec mon collègue, Jérémy HALEJCIO, formateur dans la filière ASS à réajuster et à diversifier les contenus et les approches en donnant la parole à :

-des professionnels du soin : médecins, infirmières, aides-soignantes

-des associations ou services de maintien à domicile.

- des professionnels du secteur médico social : Directeurs d'EHPAD, de formation travailleur social, des assistants de service social, des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des aide médico psychologique

-des animateurs socio culturels

Tous impliqués et experts de l'accompagnement de la personne vieillissante.

Du côté de l'offre de stage en EHPAD ou au sein de dispositifs d'accueil de la personne âgée :

La plupart des stages en EHPAD a été réalisé, au cours de la première année de formation durant 8 semaines, à l'exception de deux étudiantes qui ont souhaité effectuer leur stage de professionnalisation de 26 semaines.

Dans ce contexte, elles ont réalisé leur mémoire présenté au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et validé:

-l'une a produit une charte de bientraitance rédigée avec des aides-soignantes dans le cadre d'un groupe de travail supervisé par la cadre de santé

- l'autre a construit la fiche de poste de l'éducateur spécialisé coordonnateur du projet de vie de la personne âgée vivant en EHPAD.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'offre de stage en EHPAD, pour les éducateurs spécialisés, augmente de manière significative grâce à des stages expérimentaux qui ont confirmé que la place de l'éducateur spécialisé stagiaire, au sein d'une équipe pluridisciplinaire constituée en majorité de professionnels du soin était légitime.

Je dispose aujourd'hui d'une offre de stage en EHPAD conséquente qui répond aux demandes de quelques éducateurs spécialisés. Cette offre est le fruit d'un travail de partenariat avec les Directeurs d'EHPAD basé sur la confiance et leur volonté de diversifier les compétences des professionnels pour favoriser la qualité de l'accompagnement de la personne âgée et la bientraitance. Je les en remercie !

Je tiens également à remercier la Direction de l'IRTESS qui continue à soutenir ma démarche militante, en me faisant profiter de son réseau pour développer l'offre d'accueil de stage en EHPAD pour les éducateurs spécialisés.

Pour conclure :

Rappelons que les EHPAD sont des établissements du secteur médicosocial qui sont réglementés par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale dont un des principes est de prendre en compte les attentes de la personne dans le cadre de la démarche du projet personnalisé.

Ainsi ce projet personnalisé, souvent appelé, projet de vie en EHPAD, doit permettre d'évaluer les besoins de la personne en favorisant l'expression de ses attentes et de ses envies tel que rappelé par les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM

Force est de constater, qu'à l'heure actuelle, la partie soins du projet de vie de la personne âgée est encore très prédominante. Pourtant prendre soin des personnes accueillies en EHPAD ne relève pas seulement d'une prise en charge médicalisée et d'une hôtellerie adaptée. Il est temps de mobiliser dans les EHPAD des compétences complémentaires entre le soin, l'animation et l'accompagnement social et éducatif dans une approche globale de la personne.

Autre point à prendre en compte :

-depuis plusieurs années, on peut constater une évolution de la population accueillie en EHPAD. et l'espérance de vie qui augmente s'ajoute à ce constat. Cette réalité est à prendre en compte car elle génère une diversité de besoins en lien avec la situation et l'histoire de vie de chacun.

Pour identifier ces besoins et ces situations, j'ai choisi de dresser une liste à la façon d'un inventaire à la **PREVERT** :

L'épreuve de la perte d'autonomie, les libertés individuelles, l'espace intime et le collectif, la sexualité, la vie de couple, la sécurité, l'alcool et la cigarette, l'animal de compagnie, la solitude, le lien avec les familles, l'accompagnement au deuil.

Intégrer la fonction éducative en EHPAD, c'est aussi reconnaître l'importance de la relation éducative dans l'accompagnement de la personne âgée.

Philippe GABERAN dans son ouvrage intitulé : La Relation Educative insiste sur le fait que « **la finalité de la relation éducative est d'aider la personne à devenir actrice de sa vie en favorisant le passage du vivre à l'exister.** »

Les personnes âgées donnent souvent l'impression de ne plus rien attendre, de laisser le temps s'écouler, de vivre dans le présent mais un présent permanent qui n'offre que peu de perspectives puisqu'elles ne savent pas combien de temps ce présent va encore durer.

Dans cette dernière étape du cycle de la vie comment éviter aux résidents des EHPAD de se résigner à ce temps permanent. Philippe GABERAN précise que : « **vivre c'est être là sans l'avoir voulu, , c'est subir le temps qui passe alors**

qu'exister c'est accéder à la possibilité de faire des choix, c'est se construire une histoire, c'est appartenir à soi-même et au monde. »

Tous ces constats sont à prendre en compte pour repenser le projet institutionnel d'un EHPAD, en réinterrogeant son organisation et les qualifications des personnels et les compétences à mobiliser pour répondre de manière plus adaptée à ces nouveaux besoins de la personne âgée et à la mise en œuvre de son projet de vie.

Si les Directeurs d'EHPAD continuent à accueillir des stagiaires éducateurs spécialisés, alors cela contribuera, peut-être, à renforcer leur légitimité au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à participer, avec les professionnels de cette équipe, à mettre en œuvre le projet de vie de la personne âgée voire à le coordonner.

Alors pour finir sur une note optimiste, intégrer la fonction éducative en EHPAD est une perspective qui ne peut que contribuer à la qualité de vie de la personne à partir du moment où cette fonction éducative s'inscrit bien dans une dynamique de complémentarité de compétences et dans un travail en équipe pluridisciplinaire.

Ces perspectives de pratiques innovantes devraient contribuer à donner du sens au principe suivant :

Il ne s'agit pas d'ajouter des années à la vie mais bien d'ajouter de la vie aux années.

Je vous remercie pour votre attention.

Annick PROST